



CONCERTATION

Ouverte par la délibération 2014 DU 1113-1 du Conseil de Paris en date des 17, 18 et 19 novembre 2014, conformément aux dispositions de l'article L 300-2 du code de l'Urbanisme.

RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DE LA PHASE DIAGNOSTIC / ENJEUX

JEUDI 16 AVRIL 2015

19H

MAIRIE DU 14^E
SALLE DES MARIAGES

2, PLACE FERDINAND BRUNOT
75014 PARIS

PRÉSIDIÉE PAR CARINE PETIT, MAIRE DU 14^E ARRONDISSEMENT

Tous les habitants, associations locales et autres personnes concernées et intéressées sont invités à y participer



SAINT
VINCENT
DE PAUL

UN NOUVEL
ÉCO-QUARTIER
PREND VIE